



## OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME DU NEBBIU

### CASA DI U TURISMU DI U NEBBIU

#### Compte rendu de réunion n°6 du 13 Octobre 2015

##### Ordre du jour :

- Point sur le Pôle touristique
- Point administratif  
*Délibération demandant que le « comptable de Saint Florent » soit nommé comptable de l'Office intercommunal du Tourisme du Nebbiu*
- Présentation du projet des locaux de l'OIT
- Questions diverses
- 

**Étaient présents :** Mr LINALE Jacques ; Mme JEANNE Jeanne ; Mr FONDACCI DE PAOLI Jean Claude ; Mme TEJERO LECCIA Carole ; Mr BALBINOT Olivier ; Mr TOMASI François ; Mr LECCIA Jean Marie ; Mr AGOSTINI Pierre

**Étaient absents représentés :** Mr VINCENTI Antoine (Mr LECCIA Jean-Marie) ;

**Étaient absents excusés :** Mr TOMI Christian

Le Président ouvre la séance à 15h30 en remerciant les membres du comité d'être présents.

Suite à sa réunion avec Mr le Préfet, il explique le nouveau contexte politique que la loi NOTRE impose. En effet, les communautés des communes devront avoir plus de 5000 habitants, celle du Nebbiu n'atteignant pas ce nombre il faudra opérer des fusions. Ces dernières impliquent aussi la mutualisation des moyens, des ressources mais aussi et surtout une harmonisation de nombreux éléments comme la fiscalité qui d'une zone à une autre peuvent différer. Le Nebbiu devra opérer une fusion. M. le Préfet dans sa présentation du schéma départemental de coopération intercommunale propose que notre intercommunalité fusionne avec celle de la Conca d'Oru et celle du Cap Corse.

##### **Point sur le Pôle touristique**

Mr VADELLA rappelle qu'à la précédente réunion des collectivités impliquées dans le projet, le pôle devait être composé de 5 territoires. Aujourd'hui, le pôle a formalisé sa demande de création à l'ATC sur la base des 3 collectivités signataires de la demande : le Cap Corse, l'office de tourisme de l'agglomération de Bastia et le Nebbiu avec budget de 120 000€ financé à 70% jusqu'en 2016. Les axes principaux restent les mêmes et se divisent en 4 groupes : la structuration de l'offre, l'accès à la destination, l'animation du pôle, l'E.Tourisme.

Il explique qu'une étude menée par Atout France (agence de développement touristique) révèle le territoire défini dans le projet de pôle comme un « patchwork » de tout ce que l'on peut trouver en Corse.

Normalement avant la fin de l'année le pôle sera actif.

**Concernant les projets prévus en 2015**, le triathlon est repoussé à Octobre 2016 et une réflexion est engagée concernant la labellisation Tourisme Handicap. Il est important de rappeler que pour créer une qualité de service il est plus que nécessaire que l'office intercommunal se dote d'un certain nombre de Labels.

Plusieurs membres du comité directeur soulignent le fait que la saison 2015 n'a pas eu le flux touristique escompté que le travail d'un office aurait été plus qu'intéressant pour essayer de dynamiser le territoire

Ayant du également attendre que le nouveau comptable soit en place a retardé la mise en oeuvre du budget 2015 et par incidence les actions que nous aurions pu mener.

#### **Point administratif**

Mr LECCIA présente d'ailleurs cette délibération qui est obligatoire et demande l'avis du comité de direction. Les membres sont favorables à l'unanimité. La délibération est approuvée.

#### **Présentation du projet des locaux de l'OIT**

Au sujet des locaux, Mr VADELLA présente le projet proposé par le cabinet d'architecture l'Atelier PELLICCIA. C'est une structure en bois complètement modulable avec des unités qui s'imbriquent les unes aux autres. Le lieu d'implantation serait au Col San Stefanu. Ce projet est totalement novateur, son créateur Mr Cyrille PELLICCIA a imaginé comme un sentier entre les différents villages avec des écrans où défileraient de nombreuses informations sur chaque village mais aussi un petit étale de produits locaux.

Concernant l'autre entrée du territoire, l'Agriate, une réunion avec le Conservatoire du littoral est prévue pour fin octobre afin de finaliser notre implantation à la maison cantonnière de Baccialu.

Nos locaux devraient donc être actifs pour le printemps 2016.

Mr le Président clôture la réunion en précisant qu'une prochaine réunion sera organisée pour tenir informé l'ensemble du comité directeur sur l'avancement du Pôle mais aussi de la prochaine rencontre avec Mr le Préfet au sujet de la loi Notre.

P/o Le Président Jean Pierre LECCIA  
Martin VADELLA SAEZ responsable de  
l'OIT du Nebbiu

